DAIKIN



Protégez leur investissement pour les années à venir

Asure
EXTENDED SERVICE PLAN

Bienvenue dans le programme *ASURE!*

Félicitations pour votre décision de devenir un détaillant agréé *ASURE*! Les équipements de la marque Daikin sont optimisés pour offrir un confort haut de gamme grâce aux dernières innovations. Toutefois, aucun équipement mécanique n'est à l'abri d'une panne occasionnelle. En tant que détaillant agréé *ASURE*, vous pouvez proposer à vos clients des contrats de service prolongé qui les protègent contre ces pannes occasionnelles.





Le programme *ASURE* offre à votre entreprise les avantages suivants :

» Augmente la valeur de l'achat du propriétaire. Le propriétaire bénéficie ainsi d'une tranquillité d'esprit, sachant que son investissement est protégé et que son système de confort est couvert pendant la durée du contrat contre les frais de réparation imprévus.

» Développe votre clientèle. En offrant à vos clients un confort sans souci, vous gagnez leur fidélité et leur confiance, ainsi que celles de leurs proches et de leurs voisins. Quoi de mieux pour faire croître votre entreprise?

Qu'est-ce qui est couvert?

ASURE couvre toutes les pièces fonctionnelles des produits CVAC résidentiels monophasés Daikin de 1 à 5 tonnes. La couverture peut être offerte pour les équipements installés au cours des six derniers mois. L'entretien courant et les frais de réparation des défaillances qui ne sont pas considérées comme des défauts de fabrication sont exclus de la couverture.

Options de couverture

» **Main-d'œuvre (L) :** couvre la réparation ou le remplacement des pièces Daikin et autres pièces approuvées par le fabricant qui tombent en panne en raison d'un défaut de fabrication malgré une utilisation et un entretien normaux. Certains plans de main-d'œuvre imposent une franchise au détaillant.

» **Pièces et main-d'œuvre (PL) :** fournit une pièce de rechange lorsqu'une pièce Daikin ou une autre pièce approuvée par le fabricant tombe en panne en raison d'un défaut de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Cette option couvre aussi la main-d'œuvre pour réparer ou remplacer les pièces Daikin et les autres pièces approuvées par le fabricant qui tombent en panne dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Cette couverture est entièrement transférable d'un propriétaire à un autre.

Processus de commande

» Le détaillant achète le formulaire de contrat *ASURE* auprès d'un distributeur de la marque Daikin. Le détaillant remplit le contrat en y inscrivant les renseignements relatifs à l'installation chez le propriétaire. Le contrat est ensuite déposé auprès du distributeur du détaillant.

» Le numéro de contrat délivré par le service des garanties, ou le numéro préimprimé en rouge dans le coin supérieur droit, doit être indiqué pour toute réclamation couverte par un plan de service prolongé *ASURE*.

» Le détaillant doit respecter les lois et règlements des provinces qui régissent la vente des contrats de service prolongé. Par exemple, certaines provinces exigent que toutes les demandes indiquent le prix payé par le propriétaire pour la couverture.

Processus de commande (suite)

» La couverture de service prolongée n'entre en vigueur et la vente n'est considérée comme conclue que lorsque l'entrepreneur a transmis à Daikin, aux fins d'enregistrement, les renseignements sur le propriétaire et l'installation et que la demande de couverture a été acceptée.

» Lorsque cela est exigé, si *ASURE* ne reçoit pas tous les formulaires dûment remplis, y compris le prix de vente et votre signature, *ASURE* communiquera directement avec le propriétaire pour confirmer sa couverture.

Processus de réclamation

» L'entrepreneur vérifie la couverture du client à l'aide d'une copie de son contrat de service prolongé ou en communiquant avec le service d'assistance aux propriétaires au 877 254-4729 ou le service des garanties au 877 688-9191, option 1.

» L'entrepreneur remplit le formulaire de réclamation au titre de la garantie (fourni par son distributeur Daikin) et soumet la réclamation par l'intermédiaire de ce distributeur.

» Toutes les réparations doivent être effectuées, le cas échéant, à l'aide des pièces de rechange prescrites par Daikin. Les pièces autres que celles de Daikin ne sont pas remboursables.

» Daikin calcule le montant admissible au remboursement en fonction de la nature du service effectué, des pièces remplacées indiquées sur le formulaire et du taux de main-d'œuvre en vigueur prévu dans le programme. (Voir « Grille tarifaire des services » et « Politique de remboursement »)

» **Les réclamations doivent être soumises à *ASURE*.**

Daikin fait tout ce qui est raisonnablement possible pour régler les réclamations dans les 30 jours suivant leur réception. Veuillez vous assurer que tous les renseignements sont fournis, car un dossier de réclamation incomplet retarde le traitement.

Asure
EXTENDED SERVICE PLAN

» Les taux de remboursement de la main-d'œuvre du détaillant reposent sur trois niveaux, selon le plan acheté*.

Taux de remboursement de la main-d'œuvre :

– **Plan de niveau 1** = 85 $ par heure
– **Plan de niveau 2** = 125 $ par heure
– **Plan de niveau 3** = 150 $ par heure

* Le remboursement total de la main-d'œuvre est calculé en multipliant le taux horaire du niveau choisi par le nombre d'heures indiqué dans la grille tarifaire des services en vigueur, selon le type de réparation.

» Des frais de déplacement de 65 $ sont remboursés pour toute réparation comportant de la main-d'œuvre. Ces frais ne sont remboursés qu'une fois par période de 30 jours, par adresse, à compter de la date de la première réparation.

» Tous les programmes sont transférables moyennant des frais de transaction de 75 $ par contrat

» Les montants remboursés pour le réfrigérant et sa récupération sont de 75 $ chacun.

» Tous les contrats doivent être soumis et approuvés dans Warranty Express dans les six mois suivant la date d'installation.

COORDONNÉES

Votre distributeur Daikin local peut répondre à la plupart de vos questions concernant le programme *ASURE*.

Grille tarifaire des services

Le tableau ci-dessous présente les types de réparations remboursables correspondant à chaque classe tarifaire de main-d'œuvre. *ASURE* calcule le remboursement de la main-d'œuvre pour les réclamations soumises selon le taux de main-d'œuvre indiqué dans le programme acheté. Les montants forfaitaires remboursables comprennent la main-d'œuvre, le temps de déplacement, les diagnostics et les frais d'expédition des pièces, selon les barèmes de remboursement applicables.

Classes tarifaires :

TARIF A – (taux de main-d'œuvre × 1,5) Remplacement de composants électriques ou mécaniques, notamment des contacteurs, des condensateurs et des relais de ventilateur.

TARIF B – (taux de main-d'œuvre × 2) Remplacement d'un composant électrique ou mécanique, comme un moteur de ventilateur ou de soufflerie, une pale de ventilateur ou un ensemble de soufflerie.

TARIF C – (taux de main-d'œuvre × 2,5, plus une allocation pour le réfrigérant) Réparation de fuites dans un système scellé, sans remplacement de pièces.

TARIF D – (taux de main-d'œuvre × 3,5, plus des allocations pour le réfrigérant et sa récupération) Réparation de fuites dans un système scellé avec remplacement de pièces, y compris du serpentin de l'évaporateur.

TARIF E – (taux de main-d'œuvre × 5, plus des allocations pour le réfrigérant et sa récupération) Limité au remplacement du compresseur, du serpentin du condenseur ou de l'unité. Le remplacement du filtre déshydrateur est obligatoire pour tout remplacement de compresseur.*

* Aucune indemnité de récupération du réfrigérant n'est versée lors du remplacement d'une unité.

TARIF F – (taux de main-d'œuvre × 5) Remplacement des échangeurs de chaleur seulement.

TARIF G – (taux de main-d'œuvre × 1,75) Remplacement du filtre déshydrateur et/ou du détendeur thermostatique (TXV).

Remarque : Si une réparation relève de plusieurs classes tarifaires, seul le tarif le plus élevé s'applique.

Les modalités du programme peuvent être modifiées sans préavis.
DAIKIN COMFORT TECHNOLOGIES NORTH AMERICA, INC.
Houston (Texas) · États-Unis · www.daikincomfort.com



Pourquoi choisir Daikin?

Daikin est un chef de file mondial du chauffage et de la climatisation. Grâce à notre innovation constante en matière de confort, de rendement énergétique, de contrôle et de fiabilité, nous établissons les normes de qualité de l'industrie.

Les avis d'experts recueillis auprès de nos évaluateurs les plus exigeants.

Daikin offre un vaste choix de solutions écoénergétiques pour assurer le confort intérieur. Chef de file mondial des technologies de climatisation et chauffage, Daikin bénéficie également d'excellentes évaluations. Voyez par vous-même à l'adresse www.daikincomfort.com/reviews.

CONSTRUIRE VOTRE SYSTÈME | **DÉCOUVRIR LES REMISES** | **TROUVER UN ENTREPRENEUR** | **EN SAVOIR PLUS SUR DAIKIN :** www.daikincomfort.com

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Avant d'acheter cet appareil, veuillez consulter les renseignements importants concernant sa consommation d'énergie annuelle estimée, son coût de fonctionnement annuel ou son indice de rendement énergétique, disponibles auprès de votre détaillant.

DAIKIN

Notre engagement constant en faveur de produits de qualité peut entraîner une modification des caractéristiques techniques sans préavis.
© 2026 DAIKIN COMFORT TECHNOLOGIES NORTH AMERICA, INC. · Houston, Texas · USA · www.daikincomfort.com

EW-DDIG_11-26_FR